

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

MONIER JEAN HUMBERT (1786-1826)

par Michel Le Guern

Né à Belley (Ain) le 9 mai 1786, fils de Melchior Antoine Monier (1746-1824) – procureur du roi, seigneur de Mont-Carraz, puis maire de Belley en 1794 et 1795, conseiller général de 1800 à 1810 et président du canton de Belley – et de Françoise Henriette Charcot (1752-1831); baptisé le 10 mai, avec pour parrain Humbert Vullierod, capitaine au fort de Pierre-Châtel, et pour marraine Jeanne Monier, sa sœur. Cette dernière (1779-1856) épousera à Belley, le 20 mars 1802, Anthelme Ferrand (1758-1834), qui a siégé à la Convention en 1793 pour le département de l'Ain. Ils sont les parents d'Anthelme Humbert Ferrand (1800-1868), homme de lettres – parfois sous le nom de Georges Arandas –, qui a écrit pour Berlioz le livret de son opéra *Les Troyens*, et dont la femme, fille de Clément Charles Rolland de Ravel, a été assassinée le 25 mai 1868 par leur fils adoptif Blanc-Bonnet, guillotiné à Bourg le 5 septembre. En 1807, Jean Humbert est avocat à la cour impériale de Lyon. Le 23 octobre 1811, il épouse à Lyon le 23 octobre 1811 Clarisse Lécuyer (Lyon division du Midi, 3 germinal an IV-1870), fille du négociant lyonnais Claude Lécuyer (1764-1832), conseiller municipal, et de Geneviève Julienne Claudine Jacqueline, dite Julie, Dolley (1775-1848); l'acte de mariage mentionne que Jean Humbert Monier est avocat, juge suppléant au tribunal civil de première instance de Lyon et demeure rue de l'Archevêché (act. avenue Adolphe-Max); la mariée a 15 ans et 7 mois (!), et l'année de naissance sur l'acte de mariage a été caviardée pour permettre le mariage. Monier est nommé avocat général à la cour royale de Lyon par décret royal du 25 octobre 1815. Il est mort le 11 avril 1826 (Dupré : « *C'est à l'âge de Pascal que la mort est venue te surprendre* »); l'acte de décès indique : « *chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, demeurant rue Saint-Dominique [act. rue Émile-Zola], n° 11* ». « *Par ordre de M. le procureur-général, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe; mais M. Chantelauze, premier avocat général [le défunt était second avocat général], collègue du défunt, et M. Marinet, avoué à la cour royale, son ami intime et son compatriote, ont publié les derniers adieux qu'ils comptaient lui adresser après la cérémonie religieuse* ». Sans savoir que sa descendance comprendra des académiciens, il laisse quatre enfants en bas âge, dont Antoinette Catherine dite Héloïse (1813-1863), qui épousera à Lyon le 30 juillet 1844 Antoine Philippe Mollière*, académicien de Lyon, dont le fils Humbert Mollière* sera aussi académicien. Ce dernier épousera Louise Isaac, sœur d'un autre académicien, Auguste Isaac*.

ACADÉMIE

Il est inscrit le 9 janvier 1821 sur la liste des candidats pour les places de titulaire, sur la recommandation de Jean de Chantelauze*, et élu à l'Académie le 22 mai 1821, classe des belles-lettres. Son discours de réception est un *Éloge de Lyon*, communiqué en séance privée le 21 mai 1822 et

lu en séance publique le 30 mai. Il est président de l'Académie pendant le second semestre 1823. Membre du cercle littéraire de Lyon de 1807 à 1826, il y a lu : un *Petit traité de la mélancolie*, le 2 juin 1808 ; un *Mémoire sur le poète Ausone* ; un *Entretien avec un membre de la Chambre des députés sur les embellissements faits à la capitale, sous Napoléon*, le 26 janvier 1815 ; un *Éloge de Pascal*, destiné à l'Académie des jeux floraux, le 10 juillet 1817, et une nouvelle édition du même éloge, le 17 décembre 1818.

BIBLIOGRAPHIE

« Nécrologie », *AHSR* 3, 1826, p. 498-500. – Marc Jérôme Dupré [1785-1854, sous-préfet de Trévoux en 1815], « Notice biographique » en tête des *Mélanges politiques et littéraires*, Paris : Sapia, 1838, p. 1-46. – Dumas. – Bréghot, p. 137-150. – Saint-Pierre, *Dict. Ain.* – Bellin, Société littéraire de Lyon, *RLY* 18 (2), p. 142.

MANUSCRIT

Essai sur Blaise Pascal, Ac.Ms140-II f°198.

PUBLICATIONS

Considérations sur les bases fondamentales du nouveau projet de constitution, Lyon : Bal-lanche, 1814, 31 p. – [« L'indépendance, la plaie morale de la société »], *Discours prononcé à la rentrée de la Cour royale de Lyon, le 14 novembre 1821*, Lyon : Pitrat, 7 p. – *Essai sur Blaise Pascal*, Paris : Ponthieu, 1822, 63 p. [*Essai* tout à fait estimable, sans doute le meilleur des travaux sur Pascal qui ont précédé la publication des *Pensées* d'après le Recueil Original]. – Traduction du *Pervigilium veneris*, *AHSR*, t. 4, 1826, p. 325-329. – *Mélanges politiques et littéraires de Monier*, Paris : Sapia, 1838, 196 p. – [Attribution douteuse par Barbier] *Mémoire pour la ville de Belley, où sont exposés les droits exclusifs de cette ville à la résidence de l'évêque de Belley, et où sont combattus les prétextes mis en avant par les habitants de Bourg en Bresse pour faire transférer cette résidence dans leur ville*, Lyon : Rusand, 1826. – Articles de politique et de littérature dans la *Quotidienne* et dans les journaux de Lyon, notamment dans la *Gazette universelle de Lyon*. – Il avait commencé une traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile, *AHSR* 3, p. 317.